

**CONSOMMATION****« L'internet libre et ouvert est consacré »**

**L**e ministre de l'Agenda numérique et des Télécoms Alexander De Croo s'est réjoui mercredi des directives sur la neutralité du net publiées mardi par l'organe européen compétent.

« Avec ces nouvelles directives, les régulateurs européens renforcent le caractère ouvert et neutre de l'internet, sans rendre impossibles de futures innovations telles que les voitures autonomes », salue le ministre dans un communiqué de presse.

En vertu de ce principe de la « neutralité du net », les 28 États membres devront intégrer dans leur législation le fait que les entreprises fournissant un accès à internet doivent traiter toutes les formes de trafic internet de la même manière. Le contenu, des applications ou des services spécifiques ne pourront être bloqués ou ralentis que dans des circonstances exceptionnelles.

**« Une victoire sans**

**précédent »**

« Il est important que tous les services passant par internet soient traités de la même manière », appuie Alexander De Croo. « Les utilisateurs s'attendent à ce que l'internet jaillisse comme l'eau du robinet. On ne peut pas faire de différence en fonction de la raison pour laquelle on utilise internet. »

De son côté, l'eurodéputé socialiste en charge de la Protection des Consommateurs Marc Tarabella jubile : « L'internet libre et ouvert est consacré, l'Internet des castes tant réclamé par les fournisseurs d'accès ne verra pas le jour : c'est une victoire sans précédent en ce domaine pour le consommateur européen, s'enthousiasme-t-il. Nous resterons vigilants en la matière afin que les États membres fassent respecter ces dispositions et que les fournisseurs d'accès s'y conforment. Un internet libre et ouvert est un droit ! », conclut le député européen. ■